



SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

Bulletin municipal – Janvier 2021



L'édito

C'est dans un contexte inédit que je rédige mon premier édito : comme vous le savez, l'année 2020 a été désorganisée par un virus dénommé Covid-19 et elle restera gravée dans nos mémoires. C'est aussi dans cette situation particulière que notre équipe a été élue le 15 mars dernier, et que notre mise en place n'a été effective que le 28 mai.

Il a fallu s'adapter. Notre premier travail a été la distribution des masques à toute la population, ce qui s'est fait avec l'aide de la précédente équipe : merci à tous !

La crise sanitaire ne nous a pas permis de réaliser beaucoup d'actions en 2020, mais malgré cela nous avons réussi à élaborer un programme de travaux conséquent pour 2021 : la restauration de la toiture de l'école, la fin des travaux d'accessibilité aux bâtiments communaux, l'installation d'un adoucisseur d'eau dans les salles communales, le renforcement de la passerelle sur l'Erve et un plan cavalier dans le cadre des Petites Cités de Caractère. Le montant global de ces projets est de 42 443 € qui, après comptabilisation de toutes les aides à notre disposition, s'avère subventionné à hauteur de 76 %.

Notre pylône zone blanche a été mis en service au mois de novembre.

Le sommaire

L'édito

P. 1-2

Vie locale

P. 2-18

Environnement

P. 19-23

Aménag. du territoire

P. 24-27

Economie

P. 28-31

Intercommunalité

P. 32

Communication

P. 33-36

Infos pratiques

P. 37-39

Malgré la satisfaction d'une partie des habitants, il semble encore nécessaire d'améliorer les réglages pour qu'il fasse l'unanimité. Nous nous y employons auprès du maître d'œuvre Territoire Energie Mayenne.

La route principale qui relie Saint-Pierre-sur-Erve à Vaiges a enfin été rénovée : merci au conseil départemental.

En raison de la situation sanitaire, notre *Fête des Lumières* du 15 août n'a pas pu avoir lieu. Ceci est bien dommage, mais j'aimerais saluer le travail du comité des fêtes qui a organisé sa cinquième exposition *In Situ à Saint-Pierre-sur-Rêve*. Elle a remporté un vif succès auprès des nombreux visiteurs et a également été saluée par le département, lors de la venue de Monsieur Richefou - président du conseil départemental - qui nous a fait l'honneur de sa visite. Bravo à tous les bénévoles pour leur travail accompli !

Nous ne pourrions pas organiser la cérémonie des vœux, c'est pourquoi je profite de cet édit pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et les remercier d'avoir choisi de s'installer à Saint-Pierre-sur-Erve.

Je remercie aussi très chaleureusement l'ensemble de l'équipe scolaire, pour l'excellent travail accompli et pour avoir su s'adapter à tous les protocoles sanitaires exigés, dans un souci d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, dans la classe, la cantine et la garderie.

Également, j'adresse des remerciements tout particuliers à notre secrétaire de mairie, Marie-Pascale, qui ne compte pas son temps pour remplir ses tâches malgré un travail qui se complexifie en raison de la mise en place de normes multiples.

De même, je les adresse au service technique pour leur travail et leur capacité à s'adapter aux contraintes budgétaires de la commune.

Je ne voudrais pas terminer cet édit sans avoir une pensée pour Marcel Mottais qui nous a quittés le 17 novembre dernier. Il fut maire de 1995 à 2014 et était une figure emblématique de notre village. Merci à lui pour toutes ces années passées au service de la commune. Il laisse une empreinte indélébile.

Je terminerai en exprimant très sincèrement un grand merci aux membres du conseil municipal pour leur travail généreux et solidaire.

À l'aube de cette nouvelle année, les conseillers municipaux se joignent à moi afin de vous souhaiter une très bonne année 2021 : qu'elle vous apporte santé, bonheur, joie, réussite, énergie et optimisme à vous et à vos proches.

Christian Le Blanc

Etat civil 2020

Mariages

Patrick Landolt et Aude Girard mariés le 18 juillet 2020 à Saint-Pierre-sur-Erve

Dylan Doléans et Tiphany Pottier mariés le 18 juillet 2020 à Saint-Pierre-sur-Erve

Décès

Marcel Mottais décédé le 17 novembre 2020 à Evron (Mayenne)

Nouveaux habitants et résidents

Aurélien Bellanger, Mélissa Arra et leurs enfants, 1 rue du Gué

Marie-Jeanne Brunet, 5 rue des Tisserands

Aleth et Martin Renard et leurs enfants, Les Grands Auvers

Florence et Eric Reumeau, 10 rue des Tisserands

Beth et Brian Williams, Le Moulin d'Hardray

Une nouvelle équipe municipale pour Saint-Pierre-sur-Erve

Le 15 mars dernier, les Pétriarviens ont été conviés aux urnes pour renouveler leurs représentants communaux. Ce qu'ils ont fait en témoignant – en dépit du contexte – du niveau de mobilisation élevé coutumier dans la commune : 72 % de participation et seulement 1 % de votes blancs et nuls.

Le nouveau conseil se compose de trois conseillers sortants et de huit nouveaux conseillers. Christian Le Blanc, ex-premier adjoint et nouveau maire de Saint-Pierre-sur-Erve, élu avec 96 % des suffrages, vous invite à découvrir les visages et les attributions de ses conseillers.



Christian Le Blanc
Maire



Françoise Portier

1ère adjointe



Antoine Josset

2^e adjoint



Anne Baudry

3^e adjointe



Florence Adet



Cendrine Fagnot



Natalie Huard



David Léveillé



Stéphane Pannetier



Guy Richard



Adrien Tellier

Les attributions des conseillers :

Commissions municipales

Les commissions municipales sont présidées par le maire :

- Commission Finances : Rapporteur : Françoise Portier. Membres : David Léveillé, Florence Adet, Guy Richard
- Commission Travaux et voirie : Rapporteur : David Léveillé. Membres : Natalie Huard, Adrien Tellier, Anne Baudry, Antoine Josset, Guy Richard
- Commission Communication : Rapporteur : Anne Baudry. Membres : Cendrine Fagnot, Antoine Josset, Huard Natalie
- Commission Environnement, fleurissement et agriculture : Rapporteur : Adrien Tellier. Membres : Natalie Huard, Guy Richard, Florence Adet, Stéphane Pannetier
- Commission Affaires scolaires et jeunesse : Rapporteur : Antoine Josset. Membres : Cendrine Fagnot, Stéphane Pannetier, David Léveillé
- Commission Patrimoine, culture, tourisme : Rapporteur : Cendrine Fagnot. Membres : Antoine Josset, Natalie Huard, Françoise Portier, Anne Baudry

Autres délégations

- Délégués au Syndicat du Bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS) : Membre du SBeMS : Françoise Portier / Membre de la commission ERVE : Antoine Josset
- Délégués à l'association des Petites Cités de Caractère de la Mayenne (APCCM) : Délégués titulaires : Christian Le Blanc, Anne Baudry. Délégués suppléants : Antoine Josset, Françoise Portier
- Référent sécurité routière : Stéphane Pannetier
- Correspondante défense : Anne Baudry

Des commissions municipales ouvertes aux habitants

Notre commune se signalant par une implication exceptionnelle des habitants dans la vie locale, le nouveau conseil, sitôt élu, a décidé d'ouvrir les commissions aux habitants. Ce, non seulement pour reconnaître l'implication de toutes les bonnes volontés dans la vie locale, mais aussi pour l'encourager.

Ont répondu présents pour les commissions suivantes :

- **Communication** : Laurence Combe et Jocelyne Denais
- **Environnement, fleurissement et agriculture** : Bruno Le Borgne et Pierrick Renou
- **Patrimoine, culture, tourisme** : Bruno Le Borgne et Jocelyne Denais

Bienvenue et merci à eux ! Un grand MERCI également à tous ceux qui, au travers d'associations locales ou sur leur temps libre, œuvrent au quotidien à la qualité de vie et au dynamisme de notre petite cité.

Homage à Marcel Mottais

Maire de 1995 à 2014, et resté ensuite une figure locale incontournable, Marcel Mottais est décédé mardi 17 novembre 2020, à l'âge de 88 ans. Nous avons souhaité lui rendre hommage en rappelant la vision de cet homme et ses réalisations qui marquent durablement notre commune.

« *Sa plus grande fierté, c'est d'avoir obtenu en 2012 le label Petites Cités de Caractère. Ce classement a permis de développer le tourisme et la croissance du village* » rappelle Antoine Josset. Un label obtenu de longue lutte et qui est venu couronner une longue série d'efforts, portés à plusieurs niveaux :

- **Celui du patrimoine bâti** : valorisation des bâtiments communaux (réhabilitation de deux logements et création de salles communales en 1998), restauration partielle de l'église, effacement des réseaux, réalisation de l'assainissement collectif et création de deux parkings et aire de pique-nique (en 2000), transformation de l'ancien presbytère en gîte (en 2002), restauration de l'école (en 2005), aménagement d'une zone 30 km/h, de la place de la Forge et du parking Saint-Sylvain (en 2013)
- **Celui du patrimoine naturel** : création d'une zone Natura 2000 (en 2001), classement de la vallée de l'Erve par décret du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable (2003), création d'une Zone de Protection et Prévention du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) en 2006 (pour un projet initié en 1996)
- **Celui du patrimoine immatériel** : création de la Fête des Lumières (en 1997)



Un gestionnaire redoutable

La liste est impressionnante : pour autant, nous ne prétendons pas ici à l'exhaustivité. Or, tous ces projets ambitieux, il a fallu les financer. Vu le budget restreint d'une petite commune comme la nôtre, cela nécessitait de chercher des financements et d'obtenir un maximum de subventions – dont l'une attribuée par l'Europe pour le projet d'assainissement et d'enfouissement des réseaux – souvent à hauteur de 80 %. C'est de cette époque que lui est venu le surnom de « Monsieur Subventions ». En écho, un souvenir de Roland Pannetier, qui a fait trois mandats avec lui, dont deux de premier adjoint : « *Quand il avait un projet en tête, il le menait jusqu'au bout. Il le préparait et il était quasiment finalisé au moment de la réunion de conseil, et les subventions déjà obtenues. Si le financement était négatif, il ne parlait même pas du projet* ».

Un élu communal doublé d'un acteur communautaire

Des plus investis au niveau de sa commune, il n'en oubliait pas pour autant de penser et voir plus large, ainsi qu'en témoignent ses engagements communautaires : vice-président du district du pays d'Erve-et-Charnie de 1995 à 2001, de la communauté de communes d'Erve-et-Charnie de 2001 à 2012 et de la communauté de communes des Coëvrons de 2013 à 2014. Marcel Mottais est également reconnu alentour comme un acteur

incontournable du développement touristique local, notamment au travers de son implication, depuis le tout début, dans la création du Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne.

Un gestionnaire doublé d'un visionnaire

Par nature, un investissement invite à se projeter sur la durée. C'est particulièrement frappant lorsque l'on regarde ceux réalisés au cours des mandats de Marcel Mottais, on voit qu'il ne s'agit pas seulement de l'œuvre d'un gestionnaire soucieux du bien-être de ses habitants et de la pérennité des biens communaux, mais aussi de celle d'un visionnaire qui semble avoir voulu doter sa commune d'atouts lui permettant de se développer bien au-delà de la durée de ses mandats. *« Le bourg, qui avait déjà son patrimoine construit, a été mis en valeur dans des proportions considérables sous ses mandats. La commune a aussi énormément évolué en terme de vivre ensemble, avec un comité des fêtes actif et plein de bonnes volontés très engagées »* témoigne François Delatouche qui lui a succédé en tant que maire. Une dynamique qui perdure...

Une (toute) petite cité aux nombreux atouts

Notre commune – la plus petite des trente-et-une qui composent la communauté de communes – bénéficie en effet aujourd'hui d'un rayonnement qui dépasse largement ses contours géographiques. Notre petite cité a un beau passé. Dynamique, humaine, accueillante... elle a aussi des attributs qui lui permettent d'espérer un bel avenir. Autant de qualités, étrangement transposables à l'homme auquel nous rendons ici hommage. Une ressemblance peut-être pas si fortuite... ?

Une figure inspirante

« Lors de son dernier mandat au cours duquel j'ai eu la chance de travailler à ses côtés comme adjoint, il m'a tout appris et c'est là qu'il m'a donné envie de devenir maire ». C'est sur ces mots de Christian Le Blanc – qui témoignent des compétences et des capacités d'inspiration de l'homme – que nous terminerons cet hommage. Sur ce, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2021 pour l'hommage public que le contexte de la fin 2020 ne nous a pas permis de lui rendre sur le moment.

Un hommage plus personnel à Marcel Mottais

En complément du précédent hommage, porté par la commune, nous avons souhaité en publier un second. Rédigé à la première personne du singulier, et en apparence assez personnel, il est en fait révélateur du vécu de nombreux habitants qui ont côtoyé Marcel Mottais depuis son retour au pays. Merci à Laurence Combe pour ce beau témoignage.

Il y a tellement de choses à dire, à se remémorer sur Marcel Mottais, sur l'homme exceptionnel qu'il est. Oui, je préfère parler de lui au présent car son charisme, sa personnalité et sa bienveillance sont si forts et si présents pour beaucoup d'entre nous, que l'usage du passé pour parler de lui est tout simplement impossible à concevoir.

Depuis mon enfance, je connaissais de réputation Marcel Mottais, l'enfant de Saulges qui a épousé une fille de Saint-Pierre et a eu deux enfants, des petits-enfants et une carrière incroyable dans le secteur automobile, digne d'une épopée succès story à l'américaine. Je le connaissais comme l'un des initiateurs de la brocante de Sainte-Suzanne, événementiel réputé jusqu'en région parisienne. Venu résider à Saint-Pierre-sur-Erve en 1996, Monsieur Mottais s'est empressé d'accueillir chaleureusement les nouvelles arrivantes que nous étions. C'est ainsi que nous sommes devenus des amis.

Marcel Mottais, c'est aussi un visionnaire, un amoureux du village, de la nature et du bonheur tranquille liés à la qualité de vie. C'est un rassembleur-né, un meneur qui arrive à fédérer autour de lui de très nombreuses personnes, des énergies incroyables pour mener à bien des projets. Le rayonnement de la commune de Saint-

Pierre à travers le territoire de la Mayenne et auprès du département voisin notamment grâce à l'obtention du label Petites Cités de Caractères, c'est son œuvre, sa fierté.

Marcel Mottais, c'est évidemment la fête du 15 août, avec le thème novateur et ambitieux d'amener l'art et l'artisanat d'art dans les lieux publics et privés du bourg. Recrutée par Marcel en 1996, avec d'autres bénévoles et membres du conseil municipal nous avons créé et proposé en 1997, la première édition. L'idée des bougies dans les lieux publics et privés a très vite connu un succès qui ne s'est jamais démenti. Les *Fêtes des Lumières*, ce sont toutes ces personnes qui se sont mobilisées chaque année pour assurer les animations : les crêpes de Rolande Pannetier avec Paulette et Monique Dubois, le jeu des petits chevaux de M. Guy Robinson, la brocante de Mme Andrée Chamaret et tellement d'autres. C'est tout ce travail de recherche d'artisans et d'artistes que nous menions toute l'année, en allant rencontrer de potentiels exposants lors de fêtes et expositions où, en véritables VRP, nous vendions notre fête.

C'est toute cette ingénierie de matériel, c'est le prêt du fameux Master Renault qui nous a valu quelques moments odorants spécifiques. Ce sont les allers et retours pour le matériel dans les quatre coins du département, c'est la négociation auprès de la bibliothèque départementale de la Mayenne pour la location des fameuses grilles d'expositions qui ont laissé un souvenir impérissable à Laurent Fayet, Marcel et moi et quelques doigts coincés lors de la manutention...



Ce sont les amitiés avec Jean-Michel Dubray créateur pour Saint-Pierre d'œuvres magnifiques sur la rivière, ce sont les concerts de guitare avec Louis Larcenet...

C'est le travail de communication auprès des médias de la Mayenne et de la Sarthe.

Marcel Mottais, c'est aussi l'ami dévoué que de très nombreuses personnes sollicitaient pour un problème de fuites, de pannes automobiles, de courses à faire...

C'est aussi le décorateur en chef pour les illuminations de fin d'année. Les sapins que nous allions disposer aux entrées de bourg. Malgré son vertige, Marcel prend en charge le positionnement au cordeau de la guirlande électrique...

C'est également le philanthrope qui n'hésite pas à donner un coup de main pour qu'une personne obtienne un emploi.

C'est, avec d'autres membres du conseil municipal, la baisse de leurs émoluments pour augmenter le budget communal et l'achat de la colline Saint-Sylvain.

C'est la mise à disposition de son tracteur pour tondre dans la commune, d'une partie de son outillage de jardin...

Et évidemment, l'homme passionné de tennis avec qui nous avons écumé le terrain de Saulges en compagnie de ses petits-enfants, à tel point que ce terrain pourrait être rebaptisé Marcel Mottais.

C'est son implication dans la défense de la vie locale avec les élus d'Erve et Charnie ; Marcel est « monté » à Paris pour manifester et rencontrer les grands médias présents pour couvrir cet événement.

C'est évidemment son implication pour ouvrir des chemins de randonnée, promouvoir le tourisme en bataillant pour que le conseil départemental puisse investir dans l'achat du château de Sainte-Suzanne et du site des grottes et canyon de Saulges...

Je pourrais épiloguer durant des pages sur cet homme incroyable que j'ai eu la joie, le bonheur et la fierté de côtoyer. Je termine donc avec ces simples mots : bravo et merci l'artiste, avec un grand A.

La page de l'école

Photo de groupe prise le jeudi 17 décembre 2020 par Lucile Derouin, co-présidente de l'A.P.E. du R.P.I. Cette année, l'école compte quinze élèves (2 PS1, 2 PS2, 3 MS, 4 GS et 4 CP). Deux de plus nous rejoindront en janvier et avril 2021.

La fabrique à culture

Le Pôle culturel de la 3C a proposé à neuf écoles de réfléchir à un projet culturel sur trois ans. Nous avons choisi de travailler sur l'image et le son. L'année dernière, suite à notre classe de mer, nous avons sonorisé des photos prises pendant le séjour. Il s'agissait de recréer l'ambiance sonore de la mer. Violaine, enseignante au conservatoire des Coëvrons, vient régulièrement dans la classe pour nous aider. Cette année, les élèves vont travailler sur le film muet : à partir de janvier, ils vont écrire des petits scénarios de deux minutes, les mettre en scène, les bruiteur et les sonoriser. C'est une grande chance pour eux !



Piscine

Toute la classe a eu la chance d'aller à six séances au jardin aquatique d'Evron en novembre et décembre 2020. Nous remercions chaleureusement la 3C qui a fait le choix de laisser la piscine ouverte pour les scolaires. Les enfants en ont bien profité et ont tous fait de beaux progrès !



Le Quart d'heure de lecture quotidienne

Le rectorat encourage les initiatives destinées à susciter le goût de la lecture. Un temps de lecture institutionnalisé est préconisé et se généralise depuis la rentrée 2019 grâce au dispositif *Quart d'heure lecture à l'école*. Les élèves de GS/CP y participent de 13h45 à 14h00 pendant que les PS/MS sont à la sieste (eux aussi écoutent une histoire avec Stéphanie). Ils apprécient de plus en plus ce moment et s'installent d'eux-mêmes avec un livre. Les résultats sont là : les élèves ont envie d'apprendre à lire et vont plus spontanément vers les livres.



L'école en temps de Covid-19

Difficile de ne pas parler de la Covid-19 et des conséquences qu'elle a eues et qu'elle a encore sur la scolarité des élèves.

Lors du premier confinement, les écoles étaient fermées, les élèves devaient faire l'école à la maison. Je mettais deux fois par semaine le travail dans l'armoire sous le préau, les parents venaient le chercher et me le rendaient fait pour que je le corrige. D'autres parents ont choisi de tout recevoir et envoyer par mail. C'était une période difficile pour tout le monde.

Durant le deuxième confinement, à partir de mai, les écoles ont rouvert : les élèves

étaient présents mais en suivant un protocole sanitaire (distances sociales, lavages des mains...) Stéphanie, l'ATSEM de la classe, devait suivre et suit encore aujourd'hui un protocole sanitaire des plus rigoureux pour le nettoyage de la classe.



Depuis la rentrée 2020, les CP et les adultes sont masqués en classe et le protocole sanitaire est maintenu. Selon un sondage de septembre 2020, les élèves préfèrent être en classe.

Le Père Noël est venu dans la classe !

Quelle heureuse surprise quand nous avons vu arriver le Père Noël (masqué lui aussi) dans la classe, le jeudi 17 décembre, vers 15 h 15, les bras chargés de cadeaux (deux gros ballons pour s'asseoir, deux ballons de foot, une lampe pour le coin lecture, deux livres). Les enfants étaient ravis, les plus jeunes un peu impressionnés. Nous avons partagé un goûter bien mérité avec lui.



Sincères remerciements :

- A l'A.P.E. pour toutes ses initiatives en faveur de l'école
- Au Comité des fêtes de la commune pour sa participation financière (189 € de jeux)
- A Mme Delatouche qui vient lire dans la classe, le vendredi matin

Une école au cœur du village

Une école, c'est un lieu de vie et de rencontres au cœur de nos villages. C'est aussi un facteur d'attractivité pour de nouvelles familles. **Pour notre commune, cela signifie cinq emplois pour cinq Pétriarviennes** : la maîtresse Virginie, l'ATSEM Stéphanie, la cuisinière Linda, la responsable garderie Valérie et l'AESH Maria !

Chaque année, la municipalité fait un effort budgétaire important, mais essentiel, pour assurer le fonctionnement de l'école. Des

investissements sont prévus en 2021 avec la réfection de la toiture. Nous cherchons à améliorer encore la qualité des repas servis et la qualité de l'air dans les locaux (lire page 19). Nous pouvons adapter les horaires de garderie pour répondre au mieux aux besoins des parents (plus tôt le matin, plus tard le soir).

Notre école est reconnue pour la qualité de son enseignement dispensé et l'investissement de l'ensemble de l'équipe pédagogique. L'Association des Parents d'Elèves est particulièrement active et permet le financement de nombreuses activités pédagogiques telles les classes de découvertes. Les parents et les élus, convaincus de la chance d'avoir une telle offre pédagogique, se mobilisent ensemble pour **faire connaître la richesse de notre école et la faire perdurer.**



Nos écoles sont de grande qualité et représentent une vraie richesse, tant humaine qu'économique

La page des parents de l'association des parents d'élèves



Association des Parents d'Élèves de l'E.R.V.E

Ses actions :

L'APE prend en charge les dépenses de transport, les sorties pédagogiques et culturelles des élèves. En 2019/2020, la participation financière de l'APE s'est élevée à **3074,69 €** dont 2643,76 € financés pour les deux classes de maternelles Cheméré le Roi et Saint Pierre sur Erve. Le but premier de l'APE est de faire diminuer au maximum la participation financière des familles. Sans cette association, le financement de certains projets des enseignants seraient plus difficilement le jour, faute de moyens. (exemple des classes transplantées) qui sont très enrichissantes pour les élèves à tous niveaux...

L'APE aide les enfants à découvrir, à apprendre, à sortir de la classe et à voir l'école autrement. Elle permet aussi aux familles de se rencontrer et de s'entraider et de **donner vie aux communes.**



Le bureau se renouvelle également...

Nous remercions Emilie Dupont, Aurelie Bucher et Lucie Lecomte pour le travail effectué durant ces dernières années. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du bureau :

Amélie Vincent (co-présidente)
Derouin Lucile (co-présidente)
Blanchon Christa (co-présidente)
Aline Corbeau (co-secrétaire)
Grégory Breton (co-secrétaire)

Ainsi qu'aux nouveaux et plus anciens parents qui nous aident tout au long de l'année.

Nous joindre : apedelerve@gmail.com

Bilan de l'année écoulée ...

Les actions de l'APE pour l'année 2019/2020 furent peu nombreuses, comme vous le savez, la crise sanitaire que nous connaissons a rendu les choses plus difficiles. Nous avons tout de même mis en œuvre :

- un pot de retour pour les classes transplantées
- une vente de sapins et de brioches
- une vente de glacières (initiatives)
- une fête de Noël avec la venue du Père Noël et la célèbre boum des enfants ...
- un pique nique pour le dernier jour d'école



Nous remercions chaleureusement les Quatre Mairies du RPI, les comités des fêtes et les autres associations pour leur aide précieuse tout au long de l'année.

Les projets pour la nouvelle année scolaire :

- Novembre 2020 : Vente de Gâteaux St Michel,
- Décembre 2020 : Vente de Sapins, papier cadeau et calendriers de l'avent
- Décembre 2020 : Venue du Père Noël dans les classes de Maternelles et moment convivial autour d'un goûter dans les classes

La suite des projets à voir selon l'évolution de la situation sanitaire ...

Joyeux Noël à tous, et une bonne année scolaire à tous les enfants !!!

La page du Comité des fêtes

Une petite année pour notre très actif Comité des fêtes qui a dû renoncer à bon nombre des animations prévues au calendrier. Une petite année, mais un grand et bel été. Accueillie pour l'essentiel à ciel ouvert, l'exposition d'artistes *In Situ à Saint-Pierre-sur-Rêve* a connu à la fois un record de participation et de fréquentation. Retour sur cette belle saison estivale ainsi que sur les quelques temps forts de l'année.

L'année 2020 s'est classiquement ouverte sur une soirée crêpes qui a réuni tous les habitants désireux de passer un moment convivial, à la fois gourmand et ludique. Il a ensuite fallu attendre juillet pour retrouver un événement festif, en l'occurrence une soirée musicale débutée par un *Apéropéra* (promotion de l'opéra *Cavalleria Rusticana* monté par les équipes du château de Linière(s)) et qui s'est poursuivie par un concert de l'ensemble *Caravage* dans le cadre des *Rencontres Musicales des Coëvrons*.

Installation de l'exposition et vernissage sur fond de déambulation musicale et poétique

Retour à la mi-juin pour le coup d'envoi de l'exposition. Des bénévoles du Comité, du village et des environs s'activent pour installer les œuvres. Pour sa cinquième saison, *In Situ à Saint-Pierre-sur-Rêve* a su réunir vingt-et-un artistes (plasticiens, sculpteurs, poètes...). Tous sont locaux voire très locaux - une Pétriarvienne exposait même pour la première fois – et remplis de joie et de gratitude à la perspective d'exposer dans notre jolie cité.

Le vernissage du début juillet est l'occasion pour le public de rencontrer les artistes et de partir à la découverte des œuvres disséminées dans l'ensemble du village. La journée a été pensée sur le mode d'une déambulation musicale libre et poétique, proposant des haltes à des emplacements stratégiques. Ce sont alors des chanteurs et musiciens qui prennent le relai pour assurer l'animation de la journée.



Le bistrot associatif fait peau neuve

Nous sommes au cœur de l'été. Cadré en 2019 avec l'aide de l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère, le projet de rénovation du bistrot voit le jour. Au programme : une devanture plus visible et plus soignée dans ses détails ainsi que l'ajout de la vocation associative du lieu. A la scie et aux pinceaux se succèdent Claire Renou, Yukari Gourdin et Jean-Marc Landes. Le lettrage – conception et exécution – est quant à lui réalisé par Bernard Tisserand. Et voilà une devanture prête à accueillir à nouveau les visiteurs d'un jour ou d'une soirée.



Une affluence exceptionnelle

De fait, nombreux sont ceux qui ont eu l'occasion d'admirer la nouvelle devanture du bistrot associatif grâce aux bénévoles qui se sont succédé pour ouvrir le lieu tout l'été.

Les visiteurs, particulièrement nombreux cette année, ont largement bénéficié de cette ouverture :

- En profitant d'un **point d'information touristique** pour leurs visites (c'est une des attributions officielles du Comité des fêtes)
- En goûtant à **L'éveilleuse, la bière du village** servie ici à la pression
- En accédant aux **salles communales qui, l'été venu, font office de salles d'exposition**
- En septembre, juste en amont de la clôture, se succèdent deux visites-clés : celle de deux groupes de scolaires venus dans le cadre d'un après-midi d'éveil artistique et celle d'Olivier Richefou, président du conseil départemental de la Mayenne.



A ces marques de reconnaissance s'ajoutent celles, plus discrètes mais non moins importantes, dont le Comité est régulièrement témoin :

- **Demandes de retours d'expériences de communes désireuses d'ouvrir un bistrot associatif** (Beaumont-Pied-de-Bœuf, La Bazouge-des-Alleux, Saulges, La Bazouge-de-Chéméré...)
- **Sollicitations d'étudiants** (témoignages recueillis dans le cadre de travaux universitaires...)
- Une **parution dans le Journal des Maires...**

Achats d'œuvres

Chaque année, **le Comité a à cœur de consacrer une partie de son budget à l'achat d'œuvres** : c'est à la fois une façon de remercier les artistes qui s'impliquent et de participer à la valorisation de notre cadre de vie, en y pérennisant les œuvres les plus appréciées.

Ci-dessous les acquisitions décidées à l'issue de la saison 2020 :

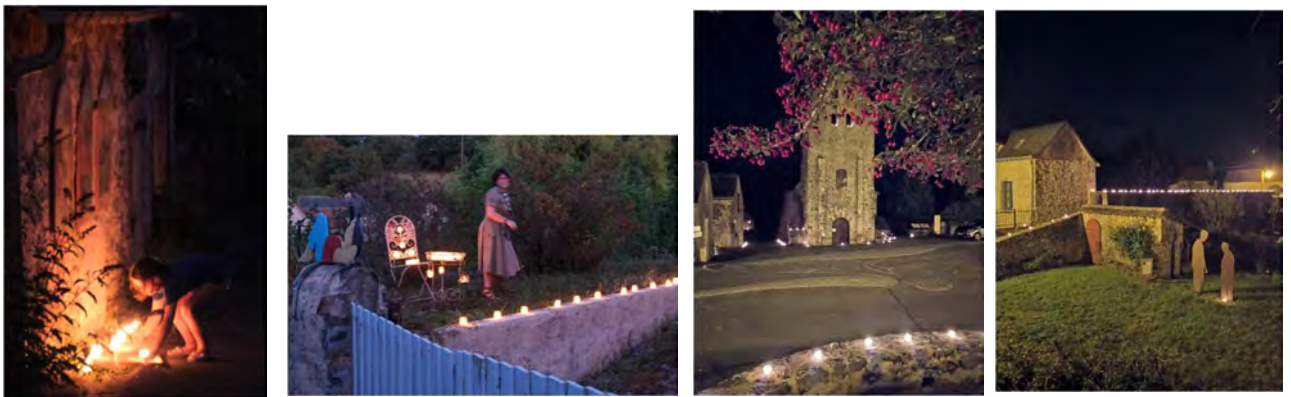


De gauche à droite : **Temps libre** d'Alexandre Mijatovic, **Robot Clodo** de Nicolas Jouet, **Le Comité des fêtes** de Jill Culiner, et **Monumentoile d'araignée** de Joël Mérienne

Deux petites Fêtes des Lumières... au lieu d'une grande

Pour la première fois depuis vingt-trois ans, le village aura dû renoncer à sa renommée *Fête des Lumières*, traditionnellement célébrée le 15 août. Enfin, pas tout à fait. Désireux de marquer cette journée, devenue emblématique du village, quelques habitants ont illuminé leur maison et les lieux incontournables. Une façon - peut-être également ? - de ramener symboliquement de la lumière en cette période trouble et de souligner la filiation entre notre fête pétriarienne et celle de Lyon, celle-ci initiée au Moyen-Age en remerciement à Marie pour avoir sauvé la ville de l'épidémie de peste.

En novembre, nos traditionnelles bougies ont été à nouveau de sortie, cette fois pour rendre hommage à Marcel Mottais qui, de son passé lyonnais, avait ramené avec lui au pays l'idée de cette fête.



D'août à décembre : deux petites fêtes au lieu d'une grande

Perspectives 2021 pour la sixième année de l'exposition *In Situ* à Saint-Pierre-sur-Rêve

Notre exposition d'art à ciel ouvert, initiée il y a quelques années et d'abord déployée à petite échelle, prend de l'envergure ! En même temps qu'elle gagne en rayonnement, elle se doit de gagner en qualité et professionnalisme. Plusieurs jalons ont d'ores et déjà été posés en ce sens : un projet de règlement à destination des artistes, un inventaire des emplacements des bâches, l'accompagnement d'un commissaire... Il est également envisagé de travailler avec des écoles pour accueillir des œuvres d'élèves tout en renforçant la vocation d'éveil artistique de l'événement.

De beaux projets – et de nombreux autres, repris en quatrième page de couverture – que nous espérons avoir le plaisir de partager avec nombre d'entre vous !

La page de l'association des Amis du Moulin de Gô

Retour sur l'année 2020

Au vu du contexte sanitaire en 2020 nous déplorons de ne pas avoir pu ouvrir nos portes comme les années précédentes aux visiteurs, seule l'ouverture du 20 septembre a été possible. Nous avons accueilli 130 visiteurs lors de cette porte ouverte.



L'entrée du Moulin



Janvier 2020



Travaux en cours

Bail emphytéotique : après huit ans d'existence, un bail de 99 ans à compter du 1^{er} juillet 2020 a été signé entre M. Mickaël Watson, propriétaire du moulin et l'Association *Les amis du Moulin de Gô* représentée par M. Jean Claude Portier, président.

Le spectacle en plein air prévu en 2020 est reporté à une date ultérieure suivant l'évolution du contexte sanitaire.

Travaux en cours : remise en état du plancher à l'étage – deuxième partie – et de la pièce du meunier.

Calendrier des portes ouvertes et événements 2021

- **Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier** : 15 et 16 mai 2021
- Le 5 juin 2021 : organisation d'une **soirée Guinguette** (sur réservation : places limitées)
- **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins** : les 26 et 27 juin 2021
- **Journée Les peintres dans la rue** : le 15 août 2021
- **Journées Européennes du Patrimoine** : les 18 et 19 septembre 2021
- Le 18 décembre 2021 : **deuxième édition de Noël au Moulin**. Les bénévoles espèrent renouveler cette manifestation qui a eu un réel succès le 14 décembre 2019. Le programme de cette édition sera identique : après une mise en lumière du moulin à 18 h, dégustation d'huîtres avec possibilité d'acheter, de déguster un vin rouge chaud, un chocolat, des marrons grillés, une soupe... et peut-être un marché de produits locaux.



Cuisson du pain à l'occasion des portes ouvertes.

L'association se réserve le droit de modifier les modalités d'organisation en fonction du contexte sanitaire.

Pour vos événements familiaux et dans un cadre exceptionnel, vous pouvez louer le site (parc du Moulin).



Toute l'actualité sur www.moulindego.com

Pause pour le Club patchwork



Suite à deux périodes d'interruption, le projet d'œuvre collégiale est à l'arrêt

Ce club est une institution à Saint-Pierre-sur-Erve, et ce depuis 1996. Qu'est-ce que le patchwork ? C'est un loisir créatif manuel, consistant à assembler des morceaux de tissu pour former des motifs géométriques. Toutes sortes d'ouvrages sont réalisables, les plus courants étant des couvertures, des tentures murales et des panneaux.

Mais l'année 2020 n'est pas à inscrire dans les annales... Les treize adhérentes ont commencé à coudre leurs figures géométriques en janvier 2020 mais la Covid-19 les a obligées à un arrêt forcé en mars. Après une reprise en octobre, elles ont dû, de nouveau, s'arrêter ! Chacune avait commencé son travail individuel pour la mise en commun finale afin de créer une œuvre collégiale. Dommage ! Tous les ans en amont des fêtes de fin d'année, nos couturières créent des sapins, des

boules de Noël, des calendriers de l'Avent avec du tissu représentant Noël pour égayer les intérieurs. A noter que la commune a toutefois pu bénéficier de créations de Rolande Pannetier pour les décorations de Noël du village. Vivement que la vie reprenne son cours normal pour à nouveau se réunir, passer un moment convivial qui se termine avec le traditionnel café ou chocolat !

Retour sur les campagnes de distribution de masques

Dans le cadre des mesures mises en place pour se protéger contre la Covid-19, à deux reprises, en mai et juillet 2020, les élus ont organisé la distribution des masques fournis gratuitement par l'État aux habitants de Saint-Pierre-sur-Erve.

Le masque faisant partie des gestes barrières, il est – à l'heure où nous écrivons ces lignes, tout début 2021 – rendu obligatoire, à partir de onze ans, sur tout le territoire national, dans tous les espaces publics intérieurs comme extérieurs, à l'intérieur du périmètre délimité par les panneaux d'entrée et de sortie des communes.



Deux porte-à-porte pour les élus municipaux qui ont distribué les masques

Participation à la campagne Le repos des héros



Saint-Pierre-sur-Erve a bien-sûr répondu présent à l'appel de la campagne *Le repos des héros* – un programme destiné à offrir des vacances aux soignants – et a mis à disposition gracieusement le gîte communal *Le Presbytère*. Personne ne s'est manifesté pour y séjourner.

Dommage, car le décor apaisant et bucolique aurait permis de recharger les batteries de ces soignants et de les remercier pour leur dévouement durant cette crise sanitaire.

Trois figures locales s'expriment à l'occasion du confinement

L'un est chroniqueur et écrivain, l'autre spécialiste de recherche clinique impliqué dans les « pandémies », la troisième sculptrice et poétesse. Ils ont en commun d'être Pétriarviens et de s'être exprimés, chacun à sa façon, à l'occasion du confinement. Ils reviennent pour nous sur leur démarche.

Aurélien Bellanger : chroniqueur et écrivain



Aurélien Bellanger

« J'ai découvert ma future maison un jour que je rentrais des grottes de Saulges. Je ne connaissais pas Saint-Pierre, j'avais laissé le pont piéton sur ma droite, et lancé ma voiture dans l'ascension de la rue du Gué. Et je me revois me dire, devant son grand mur, que j'habiterais bien ici. Par un effet de transparence, comme dans mes livres d'enfants sur les paquebots ou les châteaux-forts, il me serait donné, quelques années plus tard, de voir de l'autre côté du mur, en tombant, au hasard de mes recherches immobilières, sur le bel escalier tournant que cachait ce vieux mur.

Et c'est comme cela que je suis venu à habiter à Saint-Pierre en plein confinement. Plus en voisin, d'ailleurs, après un premier mois passé dans une ferme d'Argentré, qu'en Parisien. J'ai raconté, dans des chroniques radiophoniques diffusées pendant l'été, et écrites

alors, quelques péripéties de mon installation — comme ce bureau soigneusement installé, et duquel je m'apprêtais à aborder, en philosophe, la seconde partie de ma vie, et qui s'est retrouvé soudain inondé. Mais la plus belle péripétie reste inédite : c'est quand j'ai voulu vérifier, pour être certain du caractère ubiquiste de ma nouvelle vie, que je pouvais relier en un jour, à vélo, mon appartement parisien et mon escalier tournant de philosophe. Le 14 août 2020 au petit matin, j'entamais ainsi l'ascension nocturne du raidillon de Thorigné, et j'étais bien de retour, le lendemain soir, à la nuit tombée, pour allumer moi-même une petite bougie à la meurtrière du vieux mur de ma maison de Saint-Pierre. »

Les chroniques d'Aurélien Bellanger sont en podcast sur : www.franceculture.fr/emissions/la-quarantaine

Marc Girard : spécialiste de recherche clinique impliqué dans les « pandémies »

« Trois directions pour féconder la réflexion de nos concitoyens :

- Sanctuariser leur pouvoir de constat pour résister aux « experts » : dis-moi, Voisin, tu les as vus où les milliers de morts qui ont transformé en charnier notre village de 145 habitants ?
- Participer à la vie civique d'une façon où Castoriadis situe l'essence de la philosophie (controverser pour décider – et pas pour avoir raison).
- Démasquer le réel : quand les plus laborieux des nôtres crèvent de désespoir alors qu'Amazon engrange des bénéfices encore plus vertigineux qu'habituellement, n'y a-t-il rien à dévoiler ?

Rentrant du cimetière au crépuscule de la Toussaint, je me suis arrêté à l'église d'Avesnières. Au spectacle de ce chevet si parfait qu'il se trouve être le modèle de toutes les absides reproduites par Larousse, m'est revenu le souvenir de la barbarie



Marc Girard

s'arrêtant à quelques centaines de mètres, d'où le désir de voir encore l'armée des imbéciles miraculeusement stoppée net.

J'ai fait un rêve...

Que le destin de notre Mayenne si brutalisée soit confié à un Pauvre, au sens de l'Évangile, dont les décisions s'imposeraient tellement que mettre en doute son intégrité mentale serait impossible... ».

Les réflexions de Marc Girard sont à retrouver sur son site : www.rolandsimion.org

Françoise Marchand : sculptrice et poétesse



Françoise Marchand

« Cet été, vous avez pu découvrir quelques-unes de mes sculptures lors de vos balades. Je les ai réalisées au cours des cinq dernières années et, pour l'occasion, les ai accompagnées d'un poème. J'espérais capter votre regard un instant, votre attention, sur un objet insolite. Les poèmes ? Un petit plus... juste pour préciser ce que je souhaitais montrer. L'idée de voyager, de partir loin, alors que c'était interdit en cette période de confinement... ma « Zen attitude », juste pour vous obliger à prendre du recul... La poésie me vient de loin. Etudiante en première et terminale, je m'entraînais à cet exercice. L'écriture de poèmes m'est venue lors du premier confinement. Je voulais communiquer, particulièrement avec ceux qui m'étaient chers, les isolés, mes amies veuves, mon neveu divorcé, ma famille...

Aussi, chaque jour du confinement, j'ai envoyé une photo d'une de mes sculptures accompagnée d'un poème. Et, j'ai fait parler mon coq,

Caruzo. C'est donc lui qui a raconté, en relation avec une de mes œuvres, la beauté de la nature, la transformation de nos modes de vies, nos activités, l'évolution de la pandémie, nos découragements, etc.

Je n'avais jamais exposé. Vous comprendrez que c'est dur à partager, dur de montrer ce qui nous est cher. C'est se révéler, donner un peu de soi quand la question est : quel va être le regard de l'autre ? Le regard des gens d'ici et celui des vingt autres artistes !... Mais, que les retours sont agréables ! Des compliments d'inconnus sur notre boîte mail, des messages d'amis de passage à Saint-Pierre... je vous assure que tout le monde peut se lancer et je vous invite à essayer... ».



Le coq Caruzo lit des poèmes

Retrouverons-nous d'autres poèmes et sculptures de Françoise Marchand ces prochains étés, après cette première fois si concluante ?

Ecole : un diagnostic sur la qualité de l'air intérieur

L'ARS (Agence Régionale de Santé) et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ont demandé de reprendre le projet mis en veille suite au confinement sur la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) de moins de douze ans. Ce projet est aussi porté par le CPIE (le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) qui a pour objectif d'accompagner les gestionnaires d'ERP de moins de douze ans. Pour rappel, la loi Grenelle 2 a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air des établissements dans lesquels les enfants passent beaucoup de temps.

Une première réunion a eu lieu le 7 octobre pour une présentation sur :

- Les **enjeux sanitaires de la qualité de l'air intérieur**, principaux polluants et leurs sources
- Les **gestes favorables/défavorables pour la qualité de l'air intérieur** en s'appuyant sur les variations de capteurs après l'entretien des locaux et actions
- Les **critères de choix des produits d'entretien**, lecture d'étiquettes et méthodes alternatives (matériel...)

La commune est chargée d'établir des mesures avec des méthodes fournies prenant en compte les éléments suivants :

- Les **outils d'auto-diagnostic des risques environnants**
- Le **point sur les activités polluantes autour de l'établissement**
- Le **point sur les activités polluantes dans l'établissement** :
 - Matériaux de construction, revêtements, mobilier
 - Equipements, activités, travaux, ménage + bref retour sur l'aération/ventilation
- Les **outils d'auto-diagnostic aération/ventilation**



De plus, le 14 octobre, Stéphanie Millet, ATSEM à l'école de Saint-Pierre-sur-Erve, a participé à un atelier destiné aux agents en charge du ménage et de l'achat des produits d'entretien. En décembre, une autre étape est franchie avec la demande de prêt de capteurs CO2 qui permettent de mesurer et contrôler le dioxyde de carbone dans les locaux. Vous serez bien évidemment tenus informés de l'état d'avancement de cette étude sur le panneau d'affichage de la commune.

C'est l'occasion, ici, de remercier l'ensemble du personnel de l'école pour son implication et son dévouement afin d'agir chaque jour pour le bien-être des enfants et des adultes œuvrant dans cette école, en aérant le plus possible les locaux et en respectant à la lettre les mesures imposées par la Covid-19. Un grand merci à elles.

Quel approvisionnement pour notre cantine scolaire ?



La cantine va augmenter son approvisionnement en produits bio et locaux

Notre école a beaucoup de chance de pouvoir proposer aux élèves des repas conçus dans une cantine sur place.

Cela nous oblige à être attentifs constamment aux nouvelles réglementations, comme la loi Egalim qui impose **50 % de produits durables, dont 20 % de bio** en restauration collective d'ici 2022. Alors, pour ce faire, la commission des affaires scolaires s'est penchée sur diverses pistes pour répondre aux normes à venir. Nous avons rencontré Linda, la cantinière, pour aborder avec elle la loi Egalim, les formations ainsi que les bonnes pratiques suggérées par Nelly Cousin, cantinière à Saint-Jean-sur-Erve. Nous la remercions d'ailleurs pour sa proposition et son souhait d'échanger avec Linda ses

bonnes astuces, tant sur les différentes sources d'approvisionnement que sur l'équilibre des menus. Linda est ravie de contribuer à ces améliorations. C'est un argument supplémentaire pour notre école, qui est aujourd'hui en mesure de soumettre cette offre aux parents, soucieux du niveau de qualité des repas servis.

Lors de leur rencontre, elles pourront aussi aborder la livraison des légumes du maraîcher de Grez-en-Bouère qui fournit Saulges et Saint-Jean-sur-Erve, entre autres. Nous avons aussi contacté Le Civam Bio 53 qui propose une formation sur la cuisine évolutive dédiée aux légumineuses, céréales, la cuisson des viandes, et une autre partie axée sur la théorie et la création d'ateliers pour échanger. Le Civam Bio est en train de travailler sur les modules de formation inhérents à la loi Egalim. Il travaille avec l'association Manger Bio 53, structure d'approvisionnement de la restauration collective en produits bio mayennais composée de quarante producteurs bio. Les formations étaient jusqu'à maintenant gratuites, grâce à l'aide des fonds des territoires européens, à voir si elles le resteront. Dans ce cas, la prise en charge financière par d'autres organismes pourra être étudiée.

Elagage de deux arbres dans un terrain communal

Deux sapins morts ont été recensés en cours d'année dans le jardin du logement communal T4 situé place de l'Eglise. L'élagage, opération délicate du fait de la configuration escarpée du terrain, a pu se faire grâce aux bons soins et à l'expertise de plusieurs bénévoles : Adrien Tellier, paysagiste et élagueur de métier, Guy Richard ainsi que Nicolas Le Blanc pour la mise à disposition du tracteur qui a permis l'évacuation des troncs. Ceux-ci ont été emmenés sur le parvis de la colline Saint-Sylvain, en attendant une possible seconde vie, peut-être sous forme de bancs rustiques. A suivre !



Bientôt de nouveaux bancs pour profiter de ce superbe lieu ?

Chauffage des bâtiments communaux : une étude en cours

Sont concernés par cette étude les logements T2 et T4, le gîte *Le Presbytère* ainsi que les salles communales. Le chauffage du gîte et des logements T2 et T4 est actuellement au gaz. Pour les logements, l'approvisionnement est en commun. Le chauffage est électrique dans les salles communales. Une étude est en cours afin de remplacer ou d'améliorer ces installations.



Sont concernés par l'étude : les logements T2 et T4 situés place de l'Eglise, les salles communales et le gîte

La communauté de communes a mis en place un conseil en énergie partagé sur un schéma de trois ans. C'est un dispositif national proposé par l'ADEME. Notre commune avait délibéré favorablement pour adhérer à ce dispositif. L'objectif est de nous accompagner sur le suivi des consommations (électricité, gaz, bois, eau) et dans les projets et actions complémentaires.

Pour voir la faisabilité, nous avons rencontré trois entreprises :

- AB2M de Torcé-Viviers
- Société VETILLARD Evron
- Société OG THERMIE Meslay-du-Maine

Les réflexions vont se poursuivre sur l'année 2021.

Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe

Un point sur les perspectives d'aménagement paysager du barrage du pont piéton

La loi sur la continuité écologique

La directive-cadre sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000 a pour objet d'établir des règles pour mettre fin à la détérioration de l'état des masses d'eau de l'UE et parvenir au « bon état » des rivières, lacs et eaux souterraines en Europe avant 2015.

Il s'agit notamment de :

- **Protéger toutes les formes d'eau** (eaux de surface, souterraines, intérieures et de transition),
- **Restaurer les écosystèmes** à l'intérieur et autour de ces masses d'eau,
- **Réduire la pollution** dans les masses d'eau,
- **Garantir une utilisation durable de l'eau** par les particuliers et les entreprises.



Le SBeMS œuvre depuis une dizaine d'années pour atteindre le bon état écologique de nos cours d'eau, notamment le **rétablissement de la continuité écologique sur les cours d'eau de l'Erve et de la Vaige**. Nous pouvons apprécier la qualité des aménagements sur le site des grottes, sur tous les ouvrages de Sainte-Suzanne-et-Chammes et Saint-Jean-sur-Erve notamment. Les effets positifs de ces aménagements ont été rapidement constatés par les riverains et les élus :

- **Diversification plus importante des espèces** piscicoles et augmentation des espèces d'eaux vives comme le chevaine, le gougeon ou le vairon.
- **Diminution réelle des inondations en amont des barrages.**
- **Préservation du bâti existant.**
- **Développement d'une diversité floristique** (salicaires, iris, massettes, roseaux...) qui évite la prolifération des algues que l'on retrouve en trop grande quantité en-dessous du barrage de Saint-Pierre.

Le barrage du pont piéton

Le SBeMS a alerté la municipalité sur le fait que le barrage du pont piéton fait obstacle à la continuité écologique sur cette partie de rivière. D'autre part, un aménagement permettrait d'offrir un point de vue plus naturel au cœur du village, participant ainsi à la valorisation de notre Petite Cité de Caractère.



Sur la photo-montage de droite : présentation d'une solution d'effacement de l'ouvrage + construction d'un seuil non-liassonné

Il est donc de l'intérêt de tous de respecter cette réglementation sur l'eau. Les riverains, propriétaires du fond de la rivière, par conséquent co-propriétaires du barrage, sont les seuls à pouvoir autoriser des travaux d'aménagements. Afin de trouver une solution qui conviendrait à tous, le SBeMS a provoqué une réunion sur site le 14 octobre 2020. Etaient présents les services de l'État (DDT, DREAL, ABF), l'Agence de l'Eau – principal financeur –, les représentants du SBeMS, le maire, ses adjoints et Laurent Gourdin, riverain.

Six points essentiels sont à retenir de cette discussion :

1. **Cet ouvrage n'a aucun rôle de prévention des inondations.** Au contraire, il est même impactant lors de moyennes crues, en amont et en particulier sur la propriété de Mme Chassard.
2. **La retenue d'eau ne joue aucun rôle dans le remplissage de la nappe phréatique.**
3. **L'obligation de continuité écologique prime** devant les intérêts de l'ABF et de la DREAL ; ces derniers souhaitent néanmoins que soit maintenue une légère surélévation du niveau d'eau de façon à obtenir un miroir d'eau et à envoyer les pieds du ponton rive droite et des murs des propriétés riveraines, tout en étant compatible avec la continuité écologique.

4. **Cet ouvrage n'a pas de fondement légal**, le moulin n'existant plus ; le dénivelé ne pourra donc pas excéder 50 cm après aménagement.
5. La continuité écologique étant une obligation légale, il n'est pas possible de contraindre les riverains à refermer leur vanne. L'ABF, la DREAL et les élus municipaux déplorent l'effet visuel qu'engendre l'ouverture d'une vanne mais ils ne peuvent s'opposer à la priorité de continuité écologique.
6. **L'Agence de l'Eau et le SBeMS financent la totalité des travaux d'aménagement des ouvrages. Les travaux d'aménagement sur le cours d'eau et ses abords** (enrochement permettant de maintenir un niveau d'eau, empierrement de piliers, renforcement des rives en pierres, banquettes enherbées...) peuvent également être financés dans leur totalité, offrant une qualité visuelle paysagère et patrimoniale.

Cependant, ces financements ne sont pas éternels et pourraient ne plus exister dans les années à venir. Il y a donc urgence à trouver une solution pérenne, qui conviendrait à tous : avec l'accord des riverains propriétaires, le SBeMS pourrait lancer une étude de projet rapidement pour espérer réaliser des travaux en 2022 (le délai réglementaire est assez long en site classé).

L'écopâturage arrive dans la commune !

La Régie des Eaux des Coëvrons (REC) expérimente l'écopâturage comme mode d'entretien des espaces verts des lagunes. Le site de Saint-Pierre-sur-Erve a été sélectionné et deux à cinq moutons d'Ouessant arriveront en mars.

Pourquoi l'écopâturage ?

Pour la Régie des Eaux des Coëvrons, l'écopâturage permettra une gestion plus aisée des sites en instaurant une pression plus constante sur la pousse d'herbe. La REC faisait appel aux services techniques de la 3C plusieurs fois par an. Désormais, ils n'interviendront qu'une ou deux fois par an pour l'entretien des berges et des haies.



Comment cela va-t-il s'organiser ?

Cette initiative s'inscrit pleinement dans une logique de développement durable : au niveau environnemental, l'empreinte carbone est réduite du fait de remplacer des machines par des animaux. Au niveau économique, l'élevage de moutons et donc la valorisation de l'herbe est un mode de production responsable. Au niveau social, deux chantiers d'insertion (structures permettant l'accompagnement de leur personnel vers l'emploi) se sont associés pour mettre en place les clôtures.

Il s'agit du chantier VERT AVENIR (porté par la communauté de communes des Coëvrons) et d'ETIC 53 (association de Mayenne). Cette dernière mettra aussi à disposition les moutons sur tous les sites concernés de lagunage de la REC. Laurent Bernard est le responsable du cheptel et gère une ferme d'hivernage à Grazay. Les moutons seront à Saint-Pierre de mars à novembre. Leur nombre et leur présence dépendra de la pousse de l'herbe. Il visitera ses moutons au moins une fois par semaine et est joignable à tout moment si un problème survenait. Vous pourrez le joindre sur son portable qui sera apposé à la clôture.

En images : point d'avancement sur l'accessibilité

Notre Petite Cité de Caractère, malgré sa topographie, s'est engagée à améliorer son accessibilité conformément à la loi du 11 février 2005. En effet, au-delà des places de stationnement UFR déjà mises en place dans les deux parkings, il convient de permettre une chaîne de placement et de visite en toute sécurité. L'objectif ? Apporter quelques aménagements mineurs répondant aux exigences de la loi afin de pouvoir accueillir des personnes à mobilité réduite (de l'utilisateur de fauteuil roulant aux seniors) dans différents lieux remarquables du village : l'église, la salle du bistrot, l'école, les toilettes publiques...

Voici quelques exemples d'aménagements prévus :

- **L'accès à la salle du bistrot** se fera par la porte latérale, côté rue des Tisserands.
- Le revêtement situé devant cette porte de service va être remplacé par un revêtement en dur (il est aujourd'hui en graviers).
- **L'accès à la salle de réunion** se fait par un petit escalier qu'il faut équiper avec une rampe pour une utilisation par nos seniors en toute sécurité.
- **L'accès à l'église** sera rendu possible par le côté droit.



Les salles communales disposeront de deux accès adaptés : un côté rue des Tisserands et un côté place de l'Eglise

Des mains courantes, dessinées par Laurent Cohin, architecte conseil mandaté par l'association des Petites Cités de Caractère, ont déjà été installées de part et d'autre de la porte principale. C'est par le biais d'une petite rampe amovible installée du côté intérieur de l'église qu'une personne en fauteuil roulant pourra entrer dans l'édifice.

Toutes les modalités d'accès seront explicitées en détail sur le site internet de la mairie : par exemple, si une personne en fauteuil veut rencontrer le maire, l'entrevue se déroulera dans la salle du bistrot.

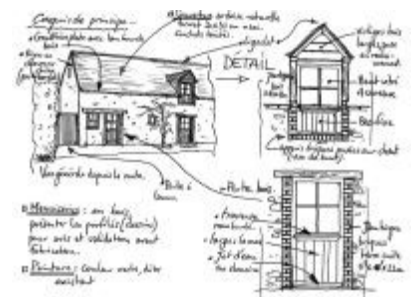


Pour les personnes à mobilité réduite, l'accès à l'église sera possible par le côté droit (lorsqu'on fait face à l'église)

Ils ont fait de beaux travaux en 2020

Nous zoomons ici sur les réalisations 2020 de quelques particuliers qui ont fait appel à l'expertise de l'architecte conseil mandaté par l'association des Petites Cités de Caractère pour cadrer leurs travaux. Trois habitants reviennent pour nous sur leur projet.

Chez Marie-Cécile et Philippe Douard : « Cet été nous avons fait refaire la partie du toit qui n'avait pas été faite lors de notre arrivée. Ce faisant, nous avons supprimé le velux côté rue et pour maintenir la lumière de cette chambre l'avons fait transposer côté jardin... Le toit côté rue est plus joli sans velux ! Profitant de cette réfection de toit nous avons pensé à supprimer l'affreuse entrée de garage en tôle ondulée côté rue. Sur les conseils de l'architecte conseil, nous avons supprimé cette vilaine ouverture en tôle ondulée, réduit la taille de cette entrée pour la remplacer par une porte en bois ressemblant aux autres portes de la façade. A gauche de la nouvelle porte, nous avons créé une petite ouverture en vieilles briques, identique à celle existant de l'autre cote de la porte. ».



Chez Adrien Tellier : « L'objectif était de faire un carport pour abriter les voitures ». Objectif atteint avec cette structure qui pourra en prime servir de support à des grimpants.



Chez Frédéric Charpentier : « Réfection de toiture qui en avait bien besoin après des décennies de bons et loyaux services. Ça fait partie des joies de la rénovation immobilière ! ».



Se faire accompagner par l'architecte conseil

L'association des Petites Cités de Caractère en Mayenne met à votre disposition gracieusement l'expertise d'un conseil en architecture, Laurent Cohin. Celui-ci organise des permanences dans la commune, un mardi après-midi par mois entre 15h45 et 17h45. Il suffit de prendre rendez-vous à la mairie.

Janv.	Fév.	Mars	Mai	Juin	Juill.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
19	16	30	4	8	13	7	12	16	14

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) du département, Mme Rosemary Caruel, peut également vous apporter son aide. Vous pouvez contacter le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Mayenne au 02 53 54 54 45 ou par mail : udap53@culture.gouv.fr

L'année 2020 en chiffres

- **Consultations de l'architecte conseil** : 16
- **Demandes déposées dans l'année** :
 - Certificats d'urbanisme : 11
 - Déclarations préalables : 6
 - Permis de construire : 1
 - Permis de démolir : 1

Liens utiles en amont de vos travaux :

- Pour connaître le zonage des parcelles : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>
- Concernant les sites inscrits, classés, monuments historiques : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/>

Aménagement d'une passerelle et d'un abreuvoir à bovins



Au printemps, l'entreprise Salmon de Soulgé-sur-Ouette a effectué des travaux sur l'Erve, au niveau du Gô, sur les parcelles de la famille Huaumé, sous la direction du Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS). Cela a consisté à rénover une passerelle et à aménager un abreuvoir. Les objectifs : empêcher les bovins de traverser la rivière et améliorer la qualité de l'eau. Ces travaux ont été subventionnés par l'Agence de l'Eau.

Mise en service du nouveau pylône de téléphonie mobile

Enfin, notre pylône de téléphonie mobile est mis en service, et ce depuis le 6 novembre. Quatre opérateurs sont installés sur ce pylône : Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR. Cela met fin à la zone blanche qui existait dans notre village et c'est aussi l'aboutissement d'un dossier qui a démarré début 2017. C'est une réelle satisfaction pour tous les habitants qui attendaient ce moment avec impatience. Néanmoins, quelques réglages et un peu de patience sont encore nécessaires avant d'atteindre la qualité de réception attendue.



Circulation et stationnement dans le bourg

Le conseil municipal reçoit très régulièrement des remarques et récriminations des habitants du bourg concernant la vitesse excessive des usagers de la route, en particulier aux entrées du bourg, rue du Gué, ou encore à propos du stationnement abusif des véhicules sur la voie publique.

Il souhaite donc rappeler d'abord à chacun l'obligation du respect des règles du code de la route :

- Limitation de la vitesse à **50 km/h dès visualisation du panneau agglomération**.
- Limitation de la vitesse à **30 km/h à l'intérieur de la zone signalée**, et non uniquement au niveau des passages surélevés.
- **Priorité dans une côte (de l'église vers Vaiges)** : en cas de croisement entre un véhicule léger et un véhicule lourd, c'est au premier de reculer. Lorsque les deux véhicules sont de même catégorie, c'est à celui qui descend de reculer.
- **Respect du sens interdit (rue du Gué, dans le sens de la descente)**.
- Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux.
- **Prudence maximale aux abords de l'école**, aux heures d'entrée et de sortie.



Route Saint-Sylvain : l'un des deux parkings sous-utilisés

Par ailleurs, deux parkings dans l'agglomération restent sous-utilisés : place de la Bascule (rue du Haut-Bourg) et rue de Saint-Sylvain. Une utilisation plus assidue permettrait de désengorger le petit parking central de la place de la Forge. A noter enfin la pose prévue de deux nouveaux panneaux de stationnement interdit destinés à clarifier le stationnement : l'un rue du Haut-Bourg et l'autre chemin des Grottes.

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation ?

En amont, vous pouvez bénéficier de conseils gratuits et indépendants pour cadrer au mieux votre projet.

Qu'est-ce que l'Espace Info Énergie ?

C'est un service d'utilité publique à destination des particuliers, financé par l'Ademe, la Région Pays de la Loire, le département de la Mayenne, ainsi que le territoire des Coëvrons. Il est indépendant, neutre et gratuit. Il répond à toutes les questions liées à l'efficacité énergétique des logements, à la protection de l'environnement et aborde les aides financières.

Quels types de conseils en attendre ?

Voici un aperçu des problématiques sur lesquelles vous pouvez bénéficier de conseils : *Comment construire ou rénover économe ? Quel type de chauffage utiliser ? Comment bien isoler ma maison ? Simple flux ou double flux ? Ballon thermodynamique ou solaire thermique ? Linky, quels sont les risques et avantages ? Comment choisir les artisans pour répondre à mes attentes ? Quelles sont les aides financières ?...*

Où contacter l'Espace Info Energie ?

Sur rendez-vous le mardi de 9 h à 12 h à l'Espace Coëvrons.

Tél : 02 52 46 00 00 / Mail : coevrons53@eiepd.fr / www.info-energie-paysdelaloire.fr

Horaires pour travaux extérieurs

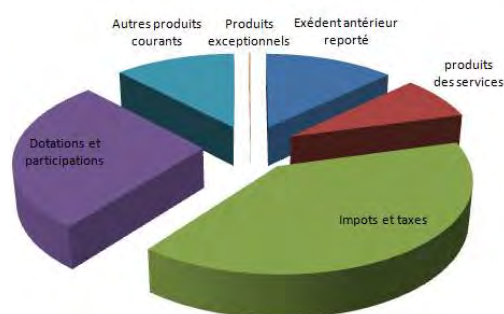
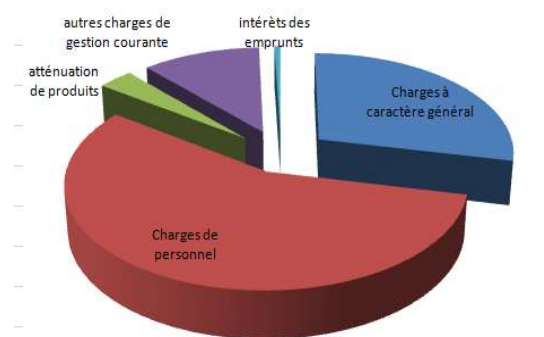
Selon l'arrêté préfectoral (Mayenne) n°008-D-278 du 15 juillet 2008 portant réglementation des bruits de voisinage et modifié le 3 avril 2014 :

Article 9 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que pendant les plages horaires suivantes :

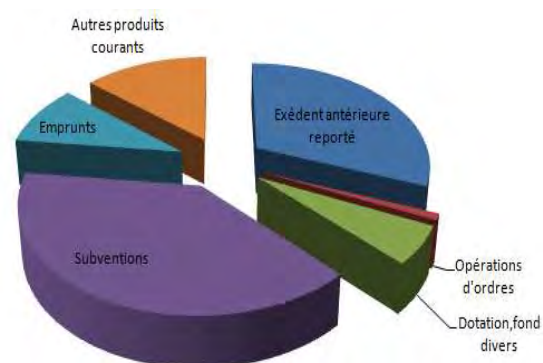
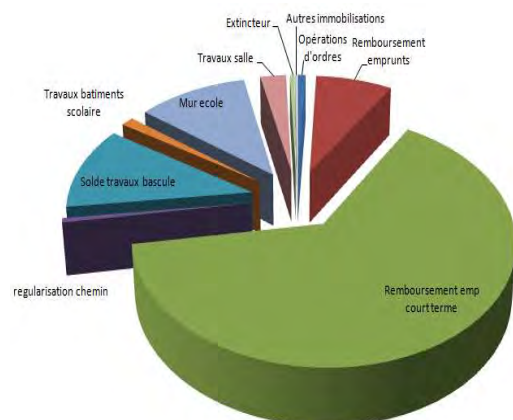
- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Compte administratif 2019

FONCTIONNEMENT	en €	en %
Dépenses	150 393	100
Charges à caractère général	42 818	28
Charges de personnel	84 985	57
Atténuation de produits	4 981	3
Autres charges gestion courante	16 758	11
Intérêts des emprunts	852	1
Recettes	185 207	100
Excédent antérieur reporté	23 894	13
Produits des services	14 601	8
Impôts et taxes	73 486	40
Dotations et participations	50 761	27
Autres produits courants	22 303	12
Produits exceptionnels	163	0
RESULTAT FONCTIONNEMENT	34 814	



INVESTISSEMENT	en €	en %
Dépenses	133 021	100
Opérations d'ordres	1 080	1
Remboursement emprunts	10 367	8
Remboursement emp. court terme	84 874	64
Régularisation chemin	774	1
Solde travaux bascule	15 120	11
Travaux bâtiments scolaires	1 680	1
Mur école	14 831	11
Travaux salle	3 501	3
Extincteur	651	0
Autres immobilisations	143	0
Recettes	110 503	100
Excédent antérieur reporté	34 286	31
Opérations d'ordres	1 080	1
Dotation, fonds divers	6 362	6
Subventions	43 269	39
Emprunts	10 506	10
Autres produits courants	15 000	14
RESULTAT INVESTISSEMENT	-22 518	



Entreprises pétriariennes



La Moineterie
53270 Saint Pierre Sur Erve
contact@brasserieleveilleuse.fr
06.73.06.76.84
Bières disponibles au Bistrot



ANNE BAUDRY

RÉFLEXOLOGUE

06 86 45 38 50

à la Place de la Forge - 53270 St-Pierre-sur-Erve
contact@annebaudry.fr

ACCOMPAGNEMENT SUR :

- Douleurs
- Fatigue et baisse de tonus
- Blocages émotionnels
- Surpoids et troubles digestifs
- Dépendance au tabac
- Allergies et intolérances

SUR RENDEZ-VOUS

LAVAL — LE MANS

SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

Jean-Philippe GREARD

Couverture, charpente,
ossature bois, isolation
extérieure

Tél. : 06 63 79 90 45



La société BRE installée depuis 2018 à Saint-Pierre-sur-Erve élargit ses activités aux particuliers : tous travaux de plomberie (installation de chauffe-eau, adoucisseur, création de salle de bain...)

<https://www.brefrance.com>

Tél. : 09 83 40 96 75 / 06 48 78 79 02

(BRE)

MAINTENANCE
ET PROTECTION
DES RÉSEAUX D'EAU

LA sécurité pour vos réseaux

Pain • Brioches • Gâteaux biologiques

Cuit au feu de bois

Le Fournil du Cedre
Laurent et Yukari Gourdin
1 Place de l'église
53270 Saint Pierre-sur-Erve
Tél. & Fax : 02 43 90 28 91
laurent.gourdin2@wanadoo.fr

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Horaires du fournil

Lundi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
De 17h à 19h 30

GABC de l'ERVE
La Moineterie
53270 St Pierre / Erve

Vente de viande à la ferme

Bovins élevés dans la Vallée de L'Erve

Vendues sur commande par caissettes de 15 kg
Étiquetée et emballée sous vide par un établissement agréé

Colis cuisine 15 kg

- 2 rôtis (pour 6 personnes)
- Pièces à griller (faisan, filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
- 3 pot-au-feu (pour 3 personnes)
- 3 assortiments de bouguignon (pour 3 personnes)

Colis famille 15 kg

- 2 rôtis (pour 6 personnes)
- Pièces à griller (faisan, filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
- 1 pot-au-feu (pour 3 personnes)
- 1 bouguignon (pour 4 personnes)
- 3 paquets d'œufs (environ 350g à 400g)
- 10 steaks hachés (5 barquettes)
- Steak haché pour bolognaise (2 barquettes de 500g)
- 15 saucisses pur bœuf (2 barquettes)

Colis barbecue 15 kg

- 2 rôtis (pour 6 personnes)
- Pièces à griller (faisan, filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
- 15 steaks hachés (5 barquettes de 500g)
- Steak haché pour bolognaise (3 barquettes de 500g)
- 25 saucisses pur bœuf (3 barquettes)
- 20 merguez pur bœuf (4 barquettes)
- 4 bruschettes (1 paquet)

Contact :
Monsieur MICHAUD : 02 43 90 28 91
Mme CANTY : 06 99 54 20 82
06 99 54 20 82

Travaux agricoles

Alain HUAUME

La Lèverie

53270 Saint-Pierre-Erve

Tél. : 02 43 90 25 66

Offre d'hébergement touristique et location de salles

Gîte communal Le Presbytère

L'ancien presbytère du XIXe vous offre un cadre authentique. En plein cœur de la vallée de l'Erve et au pied du défilé du canyon et des grottes de Saulges, vous serez sous le charme d'un village classé Petite Cité de Caractère, bordé par la rivière l'Erve, offrant ainsi un environnement vallonné.

Le gîte se compose des pièces suivantes :

- RDC : séjour (convertible, cheminée, lecteur DVD), cuisine (micro-ondes), salle d'eau, WC
- Etage : 1 chambre (1 lit 160 et 1 lit 90) avec salle d'eau, 1 chambre (1 lit 160, 1 lit 90 et 1 lit enfant), 1 chambre (2 lits 90), salle de bain, WC, lingerie (sèche-linge)



Réservation sur www.gites-de-france.com

Options disponibles :

Equipement bébé à disposition dans le gîte. Draps fournis. Chauffage central au gaz et électricité sur relevé de compteur. Pelouse, salon de jardin, barbecue, ping-pong couvert, terrain clos et parking. Animaux autorisés (gratuit). Capacité : 8 personnes. Nombre de chambres : 3 chambres. Surface : 140 m².

TARIFS LOCATION	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	5 NUITS	6 NUITS	7 NUITS	SUPPL. WE	NUITEE SUPPL.
BASSE SAISON du 03/01 au 05/02 du 06/11 au 17/12	96 €	96 €	144 €	191 €	239 €	287 €	335 €	136 €	50 €
MOYENNE SAISON ET VACANCES SCOLAIRES du 06/02 au 02/07 du 28/08 au 05/11	124 €	124 €	186 €	249 €	311 €	373 €	435 €	136 €	50 €
VACANCES DE NOEL ET DU NOUVEL AN du 18/12 au 02/01/2022	100 €	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €	350 €	136 €	50 €
HAUTE SAISON du 03/07 au 27/08	146 €	146 €	219 €	291 €	364 €	437 €	510 €	136 €	70 €
1 MOIS (hors HS)	1 200 €								

TARIFS CHARGES ANNEXES :

Electricité : le kw supplémentaire au-delà de 8 kw par jour	0,15 €
Chauffage au gaz : le kg (soit 1 m3 au compteur x 5) au-delà de 1.5 m3 par jour	1,50 €
Bois : le stère	60,00 €
Bois : le panier	2,00 €
Forfait ménage	60,00 €
Linge de maison : par personne	4,00 €
Service petit déjeuner : par personne	8,00 €

Gîte de groupe : Le Domaine des Hallais



Réservation sur www.leshallais.fr

Le Domaine des Hallais est un centre conçu pour l'accueil de groupes (capacité 30 personnes). Ce corps de ferme (750 m²) entièrement rénové comprend 8 chambres (7 avec sanitaires privés), joliment décorées, une salle pour soirées, stages ou conférences, une piscine intérieure, une salle fitness, un salon et une salle à manger. Il y a une chambre pour 4, accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'endroit est très calme, et domine le site des Grottes préhistoriques de Saulges, son site d'escalade et la rivière l'Erve où il est possible de pêcher. Restauration sur place.

Salles communales : à disposition pour vos événements festifs et conviviaux

Les salles communales situées place de l'Eglise sont à votre disposition pour vos événements.

Profitez d'une cuisine tout équipée :

- Gazinière 5 feux
- Grand réfrigérateur avec compartiment congélateur
- Micro-ondes
- Lave-vaisselle
- Vaisselle de cuisine et de table (verres, assiettes, plats, bols, tasses, couverts...).

Il ne vous reste plus qu'à installer et décorer les tables à votre idée pour fêter anniversaires, jour de l'an, retrouvailles...



La salle bénéficie d'un accès pour personnes à mobilité réduite (nouvelle porte) et de toilettes adaptées.

Tarifs pour l'année 2021

PRESTATIONS	TARIFS
Repas familial (40 personnes max.)	
- Pour habitant de la commune	80 €
- Pour habitant hors commune	95 €
Vin d'honneur (60 personnes max.)	40 €
Goûter, soirée sans repas (60 personnes max.)	30 €
Location du lendemain	25 €
Frais de chauffage	
- Par jour de location (forfait pour 125 Kw)	20 €
- Si dépassement, Kw supplémentaire	0,15 €

Quelques chiffres et infos sur le site des grottes



Le canyon de Saulges est le premier site culturel du département en terme de visites !

Le site des grottes de Saulges est le premier site culturel du département en 2019, avec une fréquentation de 43 000 visiteurs dont 60 % dans les grottes et 40 % pour le musée. En 2020, on compte seulement 15 000 visiteurs (entrées payantes), la baisse significative étant due à la crise sanitaire qui a aussi malmené le tourisme.

Le site des grottes est un lieu incontournable pour se balader, se divertir, se cultiver, passer un moment en famille, escalader les parois, se tremper les pieds au niveau des pas japonais...

Un compteur de passage a été installé côté Saulges et a permis de dénombrer, entre janvier et fin octobre 2020, 70 000 piétons, signe de l'attachement du public pour ce site.

Une nouveauté est prévue en 2021 dans le musée : le Paléograph#2, un dispositif qui mêlera le scientifique et l'artistique avec un écran de cinq mètres de large et entièrement tactile. Les visiteurs pourront manipuler virtuellement des gravures ou peindre comme aux temps de la Préhistoire, se plonger dans l'imaginaire des hommes préhistoriques... Tout un programme !

Les deux grottes Rochefort et Margot seront en travaux en 2021 pour la réfection de l'éclairage. Pour ne pas priver le public de ces lieux, des visites virtuelles seront organisées pendant la durée de leur fermeture.

Deux projets de la commission Patrimoine et Tourisme

Retour sur deux projets en cours de réflexion dans la commission communautaire Patrimoine et Tourisme :

- **Une exposition basée sur les cartes postales de la collection Pavy Legeard** sur les trente-et-une communes de la communauté de communes des Coëvrons.
- **Un inventaire du petit patrimoine bâti et naturel** pour créer une identité avec un circuit thématique. Par exemple : une route des moulins, des lavoirs, des pigeonniers...

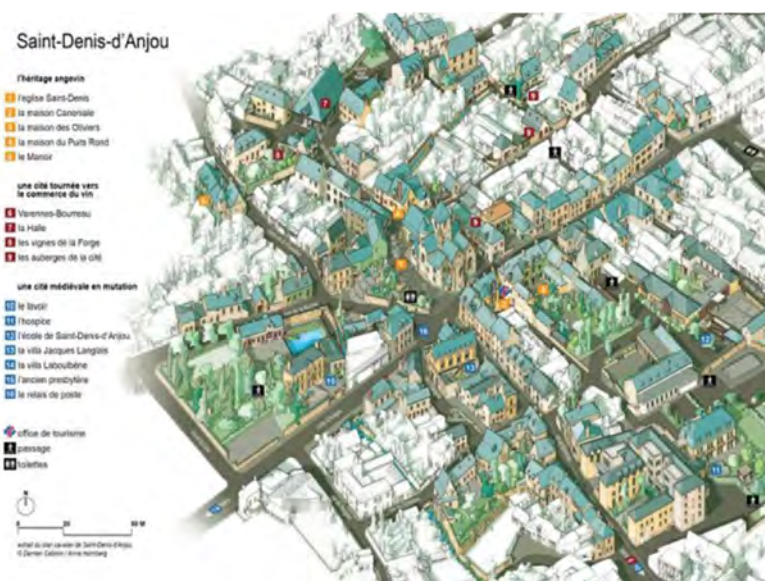


A venir : un plan cavalier et un dépliant touristique

Cet été, notre commune a décidé de répondre par l'affirmative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) proposé par l'association des Petites Cités de Caractère. L'AMI est un programme se déroulant sur cinq ans (fin en 2022) dans le cadre duquel l'association - qui régit le label du même nom - propose aux communes adhérentes de refondre leurs supports de communication.

Saint-Pierre-sur-Erve s'est ainsi engagée à réaliser les deux actions suivantes :

- **Un dépliant touristique** pensé sous la forme d'un « parcours de découverte du patrimoine ». Il s'agit d'un document en quatre volets avec un livret de huit pages.
- **Un plan cavalier** inspiré d'une tradition européenne née au début du XVI^{ème} siècle, qui permet d'obtenir un portrait des villes en trois dimensions.



A titre d'exemple, le plan cavalier de Saint-Denis d'Anjou

Une belle opportunité pour notre commune qui, pour sa communication touristique, disposait uniquement jusqu'alors d'un dépliant commun à sa voisine de Saulges. Quant au plan, une fois mis à disposition au cœur du village, il permettra aux visiteurs de découvrir notre patrimoine en un seul coup d'œil.



Organisation d'une visite du village en amont du lancement du projet de parcours de découverte du patrimoine

le livre de Jocelyne Denais sur les Poilus de Saint-Pierre-sur-Erve ou encore des cartes postales anciennes).

Le coup d'envoi du projet a été donné cet automne avec la visite de Valérie Bouvet-Jeunehomme, chargée de développement pour l'association des Petites Cités de Caractère. Elle était accompagnée de deux étudiantes en Master 2 d'Histoire à l'université du Mans qui, dans le cadre d'un projet tuteuré, auront en charge la conception du dépliant touristique. Ravies par la découverte du village, nos visiteuses sont reparties avec de belles impressions plein les yeux ainsi qu'avec de nombreux documents de travail préalablement collectés (parmi lesquels le fascicule sur l'histoire du village réalisé par Laurence Combe,

Plusieurs subventions ont été sollicitées pour aider au financement. Le Comité des fêtes a d'ores et déjà fait savoir que - fidèle en cela à sa mission de contribution au rayonnement de la commune - il contribuerait généreusement au projet. La livraison du dépliant et du plan devrait se faire à l'automne 2021.

Des cartes postales et affiches à l'effigie de la commune

Oh les belles affiches ! Oh les belles cartes postales ! Depuis cet été, plusieurs vues de Saint-Pierre-sur-Erve, façon affiches touristiques du début de siècle, s'affichent fièrement sur papier glacé. En tout, trois modèles d'affiches et trois de cartes postales ont pris place dans les rayonnages du Bistrot associatif qui se charge de leur diffusion.

L'auteur de ces magnifiques illustrations s'appelle Bernard Tisserand. Domicilié à Saint-Jean-sur-Erve, il est publiciste de métier, exposant régulier dans le cadre d'*In Situ à Saint-Pierre-sur-Rêve* et Pétriarvien de cœur. Il a généreusement fait don de ses œuvres et de ses conseils pour les valoriser sous forme d'affiches, de cartes postales mais aussi de bache extérieure murale, comme celle que vous pouvez voir depuis cet été sur la façade du bâtiment communal situé place de l'Eglise. Qu'il soit chaleureusement remercié pour son travail.

Ces cartes et affiches sont en vente au Bistrot associatif. En cas de besoin en-dehors de la saison d'ouverture, n'hésitez pas à vous adresser au Comité des fêtes (josset.virginie@orange.fr).

EN VENTE ICI

3 modèles d'affiches
format 30 x 40 cm **2€**
pièce

3 modèles de cartes postales
format 10 x 15 cm **1€50**
pièce

S'adresser au comptoir du Bistrot

Éditées par le Comité des Fêtes Pétriarvien
et réalisées par Bernard Tisserand

Enquête auprès de la population de Saint-Pierre-sur-Erve

Pour rendre votre vie dans le village encore plus agréable et afin de mieux organiser son action, l'équipe municipale souhaiterait que vous lui indiquiez les sujets qu'il vous semble important d'aborder au cours des mois et des années à venir. L'équipe est organisée en commissions, chacune d'entre elles s'occupant de questions spécifiques.

Courant 2021, nous allons vous demander, pour chaque domaine d'intervention :

- Vos besoins (ou ceux de vos proches)
- Vos propositions d'action
- Si vous souhaitez, dans la mesure de vos disponibilités, participer à certaines réalisations, aux côtés de l'équipe municipale

Nous espérons pouvoir recueillir vos réponses au cours des premiers mois de 2021 et vous remercions d'ores et déjà pour votre participation à cette enquête.

Tout pour suivre l'actualité locale

Vous pouvez **retrouver l'actualité de la commune** sur le site internet de la mairie (vie locale, délibérations, infos pratiques, services communaux, etc.) www.saint.pierre-sur-erve.mairie53.fr

Si vous souhaitez **être tenus informés des événements communaux**, vous pouvez communiquer votre adresse mail à la mairie : mairie.saint-pierre-sur-erve@wanadoo.fr

A consulter également, pour **retrouver informations, adresses, actualités et événements locaux** : le site de la communauté de communes des Coëvrons www.coevrons.fr

Enfin, pour **organiser vos loisirs et mieux connaître votre territoire** : le site de l'office de tourisme des Coëvrons www.coevrons-tourisme.fr

En toute fin d'année, votre commune s'est également dotée d'une page Facebook. Vous pourrez y retrouver une sélection d'informations communautaires et communales : <https://www.facebook.com/Saint.Pierre.sur.Erve>



Vous pouvez également à présent suivre l'actualité de la commune sur Facebook

2020 : une reconnaissance locale exceptionnelle !



En 2020, notre commune aura bénéficié d'une couverture presse exceptionnelle !

pour son suivi attentif de la presse locale tout au long de l'année.

En dépit d'une actualité morose, notre petite cité a su tirer son épingle du jeu et faire largement parler de ses initiatives. Au total, nous avons recensé vingt-six publications au sein de la presse locale, parmi lesquelles une reconnaissance au sein du Coëvrons Le Mag Hiver 20-21.

Et sur ces publications, vingt sont consacrées aux activités du comité des fêtes, ce qui confirme si besoin était son exceptionnel dynamisme et son rayonnement au-delà de nos frontières pétriarviennes.

Nous remercions au passage Paulo Veillon

Vos élus

Des élections régionales et départementales seront organisées en juin 2021.

Les conseillers départementaux sur le canton de Meslay-du-Maine



Julie (Ducoin) Jean

Vice-Présidente de la commission administration générale, finances et ressources humaines

(gestion immobilière). Membre de la commission enfance, famille et insertion

[La Mayenne Ensemble](#)

9 Rue des Croix

53480 Vaiges

06 26 24 36 53

julie.ducoin@lamayenne.fr



Norbert Bouvet

Membre de la commission permanente: 2ème Vice-Président. Président de la commission

développement local et enseignement.

Membre de la commission environnement, développement durable et mobilités

[La Mayenne Ensemble](#)

Le Pas de Bault

53170 Villiers-Charlemagne

06 07 39 68 54

norbert.bouvet@lamayenne.fr

[A leurs côtés :](#)

Georgette Rousselet

06 80 40 17 32 /

georgette.rousselet@orange.fr

Patric Le Roux

06 87 74 77 02 / le_roux.patrick@aliceadsl.fr

Les conseillers régionaux



Bruno De La Morinière

[Alliance des Pays de la Loire – Traditions et Libertés](#)



Florence Desillière

Déléguee à l'installation, modernisation de la commission Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer

[Les républicains et](#)

[apparentés](#)



Yannick Favennec

[Union centriste](#)



Philippe Henry

6^e Vice-président du Conseil régional

Délégué à l'infrastructure numérique de la commission Transports, mobilités et infrastructures

[Union centriste](#)



Samia Sultani-Vigner

9^e Vice-présidente du Conseil régional

Déléguée à la simplification, évaluation des politiques de soutien au développement économique et au suivi

du contrat de croissance de la commission Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

[Les républicains et apparentés](#)



Marie-Noëlle Tribondeau

[Socialiste, écologiste, radical et républicain](#)

Députée



Géraldine Bannier

Membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation

[Mouvement Démocrate](#)

geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr
Stéphanie Garot, collaboratrice parlementaire est également à votre disposition au 02 43 12 63 82 ou 07 88 15 78 91 /

stephanie.garot@clb-an.fr

Sénateur



Guillaume Chevrollier

Vice-Président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable. Membre de la délégation sénatoriale

aux outre-mer

[Les Républicains](#)

g.chevrollier@senat.fr

Sénatrice



Elisabeth Doineau

Membre de la commission des affaires sociales. Membre de la mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale

e.doineau@senat.fr

La Maison de services au public

Un agent pour vous accompagner dans vos démarches sur de nombreuses thématiques en lien avec les organismes partenaires:
ÉTAT - CAF – MSA
CPAM – CARSAT -
POLE EMPLOI...



Horaires d'ouverture :

Lundi : EVRON : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30

Mardi : EVRON : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30

Mercredi matin : Permanence à STE SUZANNE
09 H 45 – 12H15 à la Maison des solidarités
(Tel : 02 43 69 50 55)

Mercredi après-midi : EVRON : 13h30 - 17h30

Jeudi : EVRON : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30

Vendredi : EVRON : 08h30 – 12h15 / **FERMÉ**

Tél : 02.43.01.78.03

Email : msap@evron.fr

Contact : Elisabeth PÉRIGOIS



Des services de proximité

6 Rue de Hertford
53600 EVRON

COEVRONS
Solidarités

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Qui ? tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire. A cette occasion, les jeunes seront inscrits sur les listes électorales.

Où ? à la mairie de votre domicile ou sur le site majdc.fr

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

A l'issue de votre enregistrement, une attestation vous sera remise. Elle est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



La Maison départementale de l'autonomie

La Maison départementale de l'autonomie apporte toute information susceptible d'aider les personnes en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne : aménagement du logement, aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, insertion professionnelle, scolarisation... Elle propose un accompagnement personnalisé et adapté à la situation de chacun. Elle s'appuie sur un réseau de douze antennes territoriales réparties sur le département. Sur la communauté de communes de Coëvrons :

Accueil sur RDV les lundis après-midi au 1 rue de la libération à Evron

Contact : 02 43 677 577 / mda@lamayenne.fr

Tri des déchets

Depuis 2016, les habitants de la communauté de communes des Coëvrons ont la possibilité de mettre tous leurs emballages dans les conteneurs de tri. Le contenu des conteneurs jaunes est acheminé jusqu'au centre de tri qui va séparer les différents matériaux pour les revendre en tant que matière première aux usines de

recyclage. Les papiers/cartonnettes sont également triés en fonction de leur qualité pour être vendus aux papetiers. Concernant le verre, aucun tri n'est fait compte tenu de la dangerosité de la manipulation de ce matériau, il est donc directement acheminé vers une usine de recyclage. **L'implication de chaque citoyen pour trier efficacement nos déchets est donc d'une importance cruciale car c'est le premier maillon de la longue chaîne qu'est le recyclage.**

Lutte contre les nuisibles

Polleniz, association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux, est en charge de la santé du végétal. L'adhésion à Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCI, aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs de luttes collectives

L'association est active sur les sujets suivants :

- Chenilles urticantes (processionnaires du pin, du chêne, Bombyx cul brun...)
- Rongeurs aquatiques envahissants (réseau de piègeurs bénévoles)
- Frelons asiatiques (proposition pour les communes d'adhérer à un plan d'action collectif)
- Ambroise à feuille d'armoïse et Berce du Caucase (plan d'action)

Responsable de l'antenne 53: Fabien Angot

17 boulevard des Manouvriers Zone artisanale - 53810 Changé

Tél. : 02 43 56 12 40 / Mail : polleniz53@polleniz.fr / Site : www.polleniz.fr

Le mot de Roland Pannetier

La lutte contre les nuisibles sur les espaces communaux est assurée bénévolement par Roland Pannetier, en lien avec l'association Polleniz. Une tâche qui demande une implication durable et quotidienne pour vérifier les cages. Sur la seule année 2020 (pourtant marquée par deux mois de confinement), il fait ainsi état de 276 heures de travail, 2 331 km parcourus et 108 rats capturés. Une tâche colossale, pourtant peu visible et parfois fragilisée, comme cette année où, à plusieurs reprises, des personnes ont détendu des cages. L'occasion pour notre commune de remercier Roland Pannetier pour son implication et de rappeler l'importance de cette lutte et le respect dû aux bénévoles.



Aide pour les projets globaux de rénovation énergétique

La communauté de communes des Coëvrons monte un appel en direction de projets de rénovation visant un seuil de performance énergétique minimum de C (150 kWhEP/m².an). Les opérations retenues pourront bénéficier d'un accompagnement technique et d'une aide financière (jusqu'à 7 000 €).

Sont éligibles les propriétaires occupants ou bailleurs privés d'un logement, à vocation de résidence principale, situé dans les Coëvrons. Les projets de rénovation d'un bâtiment existant avec un changement d'usage sont éligibles. Les travaux (fourniture et pose) devront être réalisés par des entreprises RGE.

Contact : Service Développement local / Tél. : 02 43 66 32 00

Date limite d'inscription : 19 février 2021

MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 02 43 90 25 73

Pour joindre M. Christian Le Blanc, maire

Port : 06 85 20 79 59

Courriel : christian.le-blanc@wanadoo.fr

Courriel mairie :

mairie.saint-pierre-sur-erve@wanadoo.fr

Site internet

www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr

HORAIRES

ÉCOLE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
9h - 12h / 13h45 - 16h

MERCREDI

9h - 12h



GARDERIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
07h30 - 9h / 16h - 18h30

MERCREDI

07h30 A 9h

POMPIERS 18 GENDARMERIE 17

Joindre un médecin de
garde ? Faites le 116 117 !



La permanence des soins
ambulatoire est une
mission de service public
qui vise à répondre aux
besoins de soins non
programmés aux horaires
de fermeture des cabinets
médicaux.

Facilitez-vous la vie !

Entretien du domicile

Garde d'enfants

Aide à la personne, maintien au domicile

Des services pour tous, des services modulables, des aides
financières possibles

Acteur de proximité, social et solidaire !



ADMR Erve Et Charnie

Permanences les lundis

6 bis rue du Petit Rocher

et vendredis de 9h à 12h

53 270 Sainte Suzanne

02 43 01 78 17

REseau Social d'Aides

à la Personne

Accompagnement et solidarité



L'association RESO'AP, fondée par la MSA, propose aux
habitants de la 3C un service d'accompagnement à
domicile et hors domicile dans le but de :

- maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur
le territoire,
- faciliter le maintien à domicile et aider à la vie
quotidienne.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des
services, contactez le 02 43 39 44 49 (du lundi au
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou

VOYAGEZ MALIN AVEC LE PETIT PÉGASE !

Faciliter vos déplacements pour vos activités et vos loisirs,
tel est l'objectif de Petit Pégase, le service mayennais de
transport à la demande. L'inscription au service Petit Pégase
est obligatoire, avant toute réservation.

Tarifs du Petit Pégase

- Ticket à l'unité : 2 €
- Carnet de 10 tickets : 16 €
- Abonnement mensuel : 50 €

Tél. réservation : **0 800 666 321**

Déchetterie CHAMMES



Ouverture

Lundi - mercredi - vendredi
13h30 - 17h
(18h du 1/04 au 31/10)

Samedi :

9h - 12h / 13h30 - 17h
(18h du 1/04 au 31/10)

Tél. : 06 71 83 64 09

02 43 01 41 21

Nouveau : partenariat Emmaüs



Les animations 2021 de Saint-Pierre-sur-Erve

Février

Vendredi 19
Soirée crêpes

Mars

Samedi 20
Fête du printemps
Concert

Mai

Samedi 1er
**Journée des Petites Cités
de Caractère**

Animation autour
des plantes sauvages
Vernissage des plaques co-réalisées par
Marie Girard et Séverine Baudry

Spectacle botanico-poético-
musical

Jean-Yves Bardoul
Chapelle Saint-Sylvain

Soirée musicale

Week-end des 15 et 16
**Journées
Européennes des Moulins
et du Patrimoine Meulier**

Moulin de Gô

Vendredi 28
Ouverture du Bistrot
Scène ouverte

Samedi 29
**Rencontres Musicales
des Coëvrons**
Concert
Contes slaves

Juin

Vendredi 5
Soirée guinguette
Moulin de Gô

Samedi 19
Main'Erve Trail
Soirée musicale
A Saulges

Samedi 26
**Vernissage In Situ VI à
Saint-Pierre-sur-Rêve**
Déambulation musicale
Concert

Week-end des 26 et 27
**Journées Européennes
du Patrimoine de Pays et
des Moulins**

Moulin de Gô

Dimanche 27
Fête à Gars Jules
Ecole de Saulges

Juillet

Vendredi 2
Apéropera et concert

Août

Dimanche 15
**Les peintres dans la rue
& Fête des Lumières**
Animations : fanfare, concerts (Adone
Ipy, Mad Lenoir)

Septembre

Samedi 11
Fête du four banal
Repas partagé & veillée

Week-end des 18 et 19
**Journées Européennes
du Patrimoine**
Soirée musicale au Bistrot
Visite Moulin de Gô

Octobre

Samedi 30
Fête des morts
Soirée musicale
Vistina Orkestra

Décembre

Samedi 18
Noël au Moulin
Moulin de Gô

Avec la participation du Comité des fêtes, de la mairie, des Amis du Moulin de Gô et de l'Association des Parents d'Elèves.
Ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire et des opportunités culturelles.

